

Laon, le 12 juillet 2024,

Inhumation de l'artiste Haïm Kern dans l'ancien cimetière du village de Craonne

Mercredi 10 juillet s'est tenue une cérémonie en l'hommage d'Haïm Kern dans l'ancien cimetière du village de Craonne où l'artiste souhaitait être inhumé.



Le 5 mars dernier, l'artiste Haïm Kern, attaché au département de l'Aisne depuis une trentaine d'année, est décédé à son domicile parisien.

Ce 10 juillet, le **président du Conseil départemental de l'Aisne, Nicolas Fricoteaux**, accompagné du **préfet de l'Aisne, Thomas Campeaux**, ainsi que de la **maire de Craonne, Geneviève Hermet**, ont décidé de lui rendre un hommage collectif, dans l'ancien cimetière de Craonne, lieu choisi par lui-même comme dernière demeure.

Une assemblée nombreuse s'est réunie pour rendre cet hommage, parmi elle, se trouvaient des personnalités ayant tissé des liens d'amitié avec l'artiste lors de ses nombreuses visites dans

l'Aisne au fil des ans, comme Raymond Riquier et Noël Genteur, ancien maire de Craonne, ainsi que Maillys Seydoux-Dumas, sa légataire universelle.

Né en 1930 à Leipzig en Allemagne, Haïm Kern se réfugie en France avec sa famille en 1933 pour échapper aux persécutions antisémites du régime nazi. Mais, après s'être installée en Moselle puis dans le Valenciennois, la famille doit encore fuir l'avancée des troupes allemandes lors de l'invasion de la France en 1940. Ils se réfugient dans le Maine-et-Loire puis sont malheureusement internés dans un camp de rétention et déportés vers le camp d'Auschwitz-Birkenau.

Haïm Kern, parviendra à s'échapper du convoi et sera confié à une famille qui le cachera jusqu'à la fin de la guerre. Sa mère, Jenny Kern, sera, quant à elle, assassinée à Auschwitz.

Il devient dessinateur, peintre, poète, graveur et sculpteur et découvre l'Aisne pour la première fois en 1998 lorsqu'il est commissionné par l'Etat afin de réaliser une œuvre de commémoration du 80^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui sera inaugurée par le premier ministre, Lionel Jospin.

Il réalise alors l'œuvre *Ils n'ont pas choisi leur sépulture* installée en 1998 à Craonne, puis volée en 2014 et finalement reproduite pour être installée à la Caverne du Dragon en présence du Président de la République, François Hollande, le 16 avril 2017.

La même année la sculpture *Liberté* est installée dans la cour de la Préfecture de l'Aisne.

L'œuvre de Haïm Kern, si singulière par sa propre histoire, a **contribué à la reconnaissance du Chemin des Dames parmi les hauts lieux de la mémoire de la Première Guerre mondiale.**

Pour cela, le président du Conseil départemental le souligne dans son allocution « *nous lui sommes à jamais reconnaissants. Car Haïm Kern a non seulement implanté son art de Mémoire sur le Chemin de Dames, mais il a aussi ouvert son cœur à ce territoire et à ses habitants.* »

En 2010, **l'artiste a fait le choix de léguer son fonds d'atelier au Département de l'Aisne.** Cette donation présente la créativité extrêmement productive de Haïm Kern avec plus d'un millier de sculptures, peintures, dessins, estampes et modèles en cire, soit un **témoignage rare d'une vie d'artiste accompli.**



Selon sa volonté, Haïm Kern repose désormais à l'ancien cimetière de Craonne. Lui qui chérira le souvenir de sa mère assassinée à Auschwitz toute sa vie, il a aussi choisi de faire figurer son nom, Jenny Kern, sur sa sépulture afin de l'associer à son souvenir éternel. Ce lieu qu'il a choisi est le témoin du grand drame de la Première Guerre mondiale : **un village détruit dans un écrin de**

nature demeurant pour toujours le lieu d'une sépulture commune pour des centaines de combattants de nationalités, de cultures et de croyances différentes.